



B.I.F.E

Bureau International de la Femme et de l'Enfant



Université
Omar Bongo

_____ *Terme de référence* _____

JOURNÉES D'ÉTUDES

PLURIDISCIPLINAIRES

2^e Edition 

Thème :

*"Rites culturels et Violences basées
sur le genre : Quelles solutions pour
l'épanouissement social et économique."*

du
20

au
22

**Mai
2026**

📍 Université
Omar Bongo
(Gabon)



MEDECINS
HUMANISTES

L'existence des violences basées sur le genre appelle une analyse de l'humain dans l'intersubjectivité. Ce concept, l'intersubjectivité, réussit à définir la condition la plus immédiate de l'humain et annonce subtilement les attentes des individus dans l'espace social. En effet, au-delà d'une simple coexistence pacifique, c'est dans un rapport d'égalité entre les sujets en relation que le social peut s'épanouir. Mais cet épanouissement exigé par la condition humaine, comme le souligne Rita El Khayat, est difficile à assumer ou problématique car bien peu des problèmes humains fondamentaux ont été résolus [1]. En le disant, l'auteure de *Violences traditionnelles contre les femmes* met le doigt sur la survivance de la violence dans les rapports intersubjectifs avec une insistance sur le fait que les femmes soient la fraction sociale qui subit le plus les violences. S'il existe un mécanisme de réponse en cas de violence, l'impact qu'il produit, assez dommageable, met le développement d'une stratégie efficace de prévention sur la table de la réflexion. En effet, écrit Axel Honneth, « en essayant, dans quelque intention que ce soit, de se rendre maître du corps d'une personne contre sa volonté, on la soumet (...) à une humiliation qui détruit en elle, plus profondément que d'autres formes de mépris, sa relation pratique à soi ; car la particularité de telles atteintes, torture ou viol, ne réside pas tant dans la douleur purement physique que dans le fait que cette douleur s'accompagne chez la victime du sentiment d'être soumis sans défense à la volonté d'un autre sujet, au point de perdre la sensation même de sa propre réalité »[2]. Il est ainsi évident que ce soit la qualité-même de sujet social de l'être violenté qui se trouve brisée ; d'où la nécessité de renforcer l'attention face aux violences.

Les différents rapports qui exposent l'état des violences indiquent, certes des avancées relatives mais beaucoup plus que le phénomène ne démord pas. Par exemple, *Justice and Dignity for the Women of Sahel* [3] a montré, en 2020, que la violence domestique, qu'elle soit physique ou verbale, a augmenté, passant de 40,6 % avant la crise de la COVID-19 à 52,2 % pendant la pandémie, soit un taux d'augmentation de 12 %. Le Tchad, le Sénégal et le Mali ont respectivement enregistré des augmentations de 30 %, 14 % et 10 %, tandis que le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger enregistrent une augmentation inférieure à 10 %. En avril 2025, Amnesty International publiait son rapport 2024/25 qui fait état de ce qu'en République centrafricaine, l'ONU a annoncé avoir recueilli des preuves de viol mettant en cause 11 casques bleus tanzaniens. En RDC, plus de 38 000 cas de violences sexuelles ont été signalés rien que dans la province du Nord-Kivu au cours du premier trimestre.

[1] El Khayat Rita, 2022, *Les violences traditionnelles contre les femmes*, Paris, L'Harmattan.

[2] Axel HONNETH, 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Editions du Cerf.

[3] *Justice and Dignity for the Women of Sahel (JDWS)*, (juillet 2020), « Sahel : flambée de cas de VBG sous la COVID-19, selon une ONG » <https://www.jdwsahel.org/2020/08/07/sahel-flambee-de-cas-de-vbg-sous-la-covid-19-selon-uneong/>.



En cinq (05) ans, avec les différentes crises que l'Afrique a connu/connait (Covid-19 et conflits armés) l'état des VBG demande que l'alerte soit amplifiée. La prévention doit être renforcée là où les habitudes ont la peau dure.

En évoquant l'habitude, on fait signe en direction d'une structure fondamentale qui sous-tend le mode d'être des individus et oriente leurs inclinations. Ils sont portés à certaines actions par habitude ou par tradition. Un arrêt sur les types de VBG invite à scruter cette voie dans l'abord du phénomène. Si la Convention du Conseil de l'Europe [1] sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique énonce cinq types de violence, à savoir la violence sexuelle, la violence physique, violence émotionnelle et psychologique et la violence socio-économique, le Comité International de Secours (IRC) [2] adjoint à cette liste les pratiques traditionnelles nuisibles. Cet ajout semble être de trop, à moins le sens d'un type que celui d'un argument en direction d'un type. On pourra ainsi découvrir des pratiques traditionnelles ou culturelles qui correspondent à des types de violences. L'excision, par exemple, réunit les violences physiques, sexuelles, émotionnelles et psychologiques. Sous la forme d'une pratique relevant d'un rite culturel, son impact est plus large. Cela constitue une preuve que les rites culturels peuvent constituer un facteur contribuant aux violences basées sur le genre. De la Grèce antique (mère nourricière de l'occident) aux terroirs Africains, dans les traditions patriarcales, l'homme s'est arrogé, de manière unilatérale, le droit d'attribuer à la femme un statut de subalterne [3]. Elle en vient, dans certaines coutumes, à être considérée comme un bien pouvant être légué lors de la succession [4]. Comme un bien, elle ne saurait en détenir. De sorte que son ouverture à un épanouissement économique est rendu problématique sous le spectre d'une violence économique que le sociologue Daniel Welzer-Lang définit comme « le contrôle économique ou professionnel de l'autre » [5]. Il existe ainsi un lien étroit entre les VBG et les rites traditionnels qu'il faut questionner pour penser et panser l'épanouissement socioéconomique de la femme. C'est tout le sens de cette JOURNÉE D'ÉTUDE PLURIDISCIPLINAIRE ouvertes aux ONG et aux acteurs de la vie politique qui, sous le thème « Rites culturels et Violences Basées sur le Genre (VGB) : Quelles solutions pour l'épanouissement sociale et économique », se propose d'investir les axes suivants :

[1] <https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/types-of-gender-based-violence>.

[2] https://gbvresponders.org/wp-content/uploads/2021/04/Types-of-Gender-Based-Violence-A_FR.pdf

[3] Ndiaye Mansour, 2018, « Religion et traditions utilisées aux fins de justification des violences conjugales : l'exemple du Sénégal ». Penser les violences conjugales comme un problème de société, édité par Fanny Vasseur-Lambry, Artois Presses Université.

[4] Ikéllé Rose, 2007, « Contraintes socioculturelles dans les rapports hommes-femmes au Cameroun », dans Amatsou Sow Sidibé (dir.), Genre, inégalités et religion, Paris, Éditions les Archives contemporaines, Agence universitaire de la francophonie (AUF).

[5] Daniel Welzer-Lang, 2005, Les Hommes violents, Paris, Payot.



Les Grands axes



AXE 1

Rites traditionnels et pouvoir social : quand les pratiques culturelles participent à la perpétuation des violences basées sur le genre

Cet axe interroge les mécanismes de domination sociale inscrits dans les rites culturels. Il s'agira d'analyser comment certaines pratiques, souvent perçues comme légitimes au nom de la tradition, contribuent à maintenir des hiérarchies de pouvoir et des inégalités de genre. Une attention particulière sera portée aux logiques de consentement, de silence et de contrôle dans les contextes rituels.

Quelques questions à explorer :

- Quels sont les rites culturels qui justifient ou masquent des violences ?
- Comment les rites sont-ils utilisés pour maintenir des hiérarchies de pouvoir ?
- Analyse genrée des rites : qui décide ? Qui subit ? Qui se tait ?
- Rites imposés vs consentement : comprendre les silences et les résistances

AXE 2

Pratiques rituelles et violences basées sur le genre (VBG) : analyse des formes, des justifications et des conséquences sociale

Cet axe vise à identifier les pratiques rituelles porteuses de violences basées sur le genre (VBG), à décrypter les discours de justification qui les soutiennent, et à en évaluer les effets sociaux, économiques et psychologiques. Les cas de mutilations génitales féminines, de mariages précoces ou de rites de veuvage dégradants seront notamment explorés à partir d'approches pluridisciplinaires.

- Rites traditionnels comme vecteurs de VBG : mutilations génitales féminines, mariage précoce, veuvage, etc.
- Normes patriarcales et contrôle du corps et des choix des femmes
- Impact psychosocial des rites violents sur les filles et les femmes

AXE 3

Rites culturels : entre transmission identitaire et reproduction des inégalités

À travers une analyse des fonctions éducatives et sociales des rites, cet axe explore comment les pratiques culturelles participent à la construction des identités de genre. Il s'intéresse à la manière dont les rites initient, assignent et normalisent des rôles différenciés selon le sexe, parfois au détriment de l'égalité et de l'autonomie des individus.

AXE 4

Rites et violences basées sur le genre : vécus, impacts, résistances

À travers cet axe, valoriser les témoignages, les récits de vie, les effets vécus des survivant(e)s et les dynamiques de résilience. Il s'agit de mieux comprendre les impacts psychosociaux, sanitaires et relationnels des violences rituelles, mais aussi les formes de résistance, d'adaptation et d'empowerment portées par les victimes et les communautés



Les Objectifs

Objectifs Général

Contribuer à la lutte contre toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme

Objectifs spécifiques

- Créer une saine émulation qui permet le partage d'expérience entre enseignants- chercheurs, experts, élèves, étudiants, et tous les corps constitués.
- Identifier les pratiques culturelles qui participent à la perpétuation des violences basées sur le genre
- Analyser les formes, les justifications et les conséquences sociales des pratiques rituelles en lien avec les violences basées sur le genre (VBG)
- Faire un plaidoyer à l'endroit des autorités compétentes pour un abandon des rites culturels en lien avec les VBG,
- Réaliser un catalogue interactif et dynamique de solutions concrètes et innovantes, afin de contribuer efficacement à mettre fin aux rites culturels et partant, les violences basées sur le genre
- Publier un ouvrage collectif d'articles scientifiques sur le thème : « Rites culturels et violences basées sur le genre : Quelles solutions pour l'épanouissement sociale et économique de la femme ».

IV

Résultats attendus

• Renforcement des capacités des communautés :

Les communautés, les institutions et participants sont capables d'identifier et de lutter contre les rites culturels qui perpétuent la violence basée sur le genre.

• Meilleure compréhension des rites culturels :

Les participants ont une meilleure compréhension des rites culturels qui perpétuent la violence basée sur le genre et de leurs impacts sur les femmes et les filles.

- Un catalogue interactif et dynamique de solutions concrètes et innovantes est réalisé afin de contribuer efficacement à mettre fin aux rites culturels et partant, les violences basées sur le genre

• Échange d'expériences et de connaissances :

Un échange d'expériences et de connaissances entre les experts, les décideurs politiques et les praticiens sur les meilleures pratiques pour lutter contre la violence basée sur le genre.

• Sensibilisation et éducation :

Une sensibilisation et une éducation accrues des participants et du public à l'importance de la lutte contre la violence basée sur le genre et à la nécessité de promouvoir l'égalité des sexes.

• Influence sur les politiques et les pratiques :

Une influence positive sur les politiques et les pratiques en matière de lutte contre la violence basée sur le genre, ce qui pourrait conduire à des changements positifs dans la vie des femmes et des filles.

- **Publication de résultats de recherche :**

La publication de résultats de recherche et de recommandations pour les décideurs politiques et les praticiens.

- **Création d'un réseau de partenaires :**

La création d'un réseau de partenaires et de collaborateurs pour poursuivre les efforts de lutte contre la violence basée sur le genre.

- **Contribution à la réalisation des ODD :**

Une contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) liés à l'égalité des sexes et à la lutte contre la violence basée sur le genre.

- **Développement de stratégies de communication :**

Le développement de stratégies de communication pour sensibiliser les communautés et les décideurs politiques à l'importance de la lutte contre la violence basée

V

Impact à long terme

- Une réduction de la violence basée sur le genre et de ses impacts sur les femmes et les filles.
- Une promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles.
- Une amélioration de la qualité de vie des femmes et des filles, notamment en termes de santé, d'éducation et d'opportunités économiques
- Création d'outils de sensibilisation :
- La création d'outils de sensibilisation et de matériel éducatif pour les communautés et les écoles pour promouvoir l'égalité des sexes et lutter contre la violence basée sur le genre.

VI

Cibles

- Les Chefs d'État,
- Chef et membres de gouvernement ;
- Les Présidents et membres des institutions nationales
- Les Présidents et membres des institutions internationales.
- Les élus (députés, Maires, et sénateurs etc)
- Les autorités administratives ;
- Les autorités coutumières
- Les organisations internationales.
- Les enseignants-chercheurs.
- Les acteurs des organisations de la société civile.
- Les médias.
- Les étudiants.

NB : Nombre de participants : 150

DATE	ACTION
1er Septembre 2025	Appel à communication,
1er Décembre 2025	Date limite de réception des résumés
10 Décembre 2025	Notification d'acceptation ou de refus
10 Mars 2026	Date limite de confirmation des inscriptions
20-22 Mai 2026	JOURNÉES D'ÉTUDES PLURIDISCIPLINAIRES
30 juin 2026	Date limite de réception des articles complets
30 Août 2026	Retour aux auteurs
30 Octobre 2026	Publication des articles



VIII

Les Grandes étapes des « Journées D'études »

Le déroulement des Journées d'Études se fera en plusieurs étapes :

- **Les communications**

Les communications sont le fruit des travaux de recherches menées sur le terrain par des chercheurs. Elles permettent d'exposer les conclusions de leurs travaux de recherche.

- **Les panels**

Organisés en session et par rubrique, les panels interviendront à la suite des communications ou discours d'orientation. Elles permettront aux communicants de discuter des résultats de leurs études et de s'étendre plus longuement sur leurs expériences. Le BIFE et ses partenaires, insistent sur les solutions endogènes, innovantes et peu évidentes, des solutions développées et mises en œuvre par des communautés, les vecteurs ou les victimes des rites culturels.

- **Les ateliers de réflexion**

Circonscrits autour des sous-thèmes des Journées d'Études, les ateliers de réflexion seront des creusets de réflexion. Plusieurs thèmes seront proposés.

- **Présentation du bilan de l'évaluation des solutions.**

Toutes les solutions identifiées ou proposées par les chercheurs seront évaluées par une équipe d'experts. Le bilan de l'évaluation des solutions proposées sera présenté aux différents partenaires mobilisés à cet effet.

Les auteurs dont les travaux seront retenus et les solutions évaluées par le jury, seront invités à présenter leurs travaux, en cinq (05) minutes, lors d'une section spéciale.

Le Bureau International de la Femme et de l'Enfant (BIFE) entend mettre un point d'honneur à cette section spéciale appelée la Section « Waouh » des Journées d'Études.

- **Les récompenses**

La section « Waouh » des Journées d'Études sera suivie de la remise de prix.

Un premier jury académique, essentiellement composé d'enseignants-chercheurs, professeurs d'universités, remettra le prix du meilleur article scientifique du symposium. Le deuxième jury composé des différents partenaires techniques remettra le prix de la meilleure solution, aussi appelé le prix innovation. En somme, le Bureau International de la Femme et de l'Enfant (BIFE) entend, à travers ces Journées d'Études, créer un catalogue de solutions endogènes et innovantes qui sera mis à la disposition de tous ses partenaires techniques et financiers afin de répondre efficacement au problème des rites culturels qui accentuent et perpétuent les violences basées sur le genre.

- **La journée touristique**

Cette journée se tiendra, le samedi 23 mai 2025, selon un plan touristique proposé.

Il reste entendu que ce programme, tel qu'énoncé, est à titre indicatif. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier et l'adapter, au besoin.

- **Dîner de clôture (du jeudi 21 Mai).**

NB 1: Les frais d'hébergement sont à la charge des participants.

La journée touristique se tiendra le samedi 23 Mai 2026. Elle est proposée en option, à 15. 000 f CFA. Elle comprend une visite au *Musée National des Arts, Rites et Traditions du Gabon* (MNARTG) suivi de la randonnée à l'Arboretum Raponda Walker de Libreville.

NB 2:

Ne pas participer au dîner de clôture et/ou à la journée touristique ne donne pas droit à un remboursement sur le prix du forfait. Les participants étrangers qui doivent être logés par les organisateurs doivent arriver la veille ou le jour-j du début des « Journées d'Étude » (mardi 19 ou mercredi 20) et devront retourner le lendemain de la journée touristique (dimanche 22 mai 2026).



IX

Comité Scientifique

Présidente :

- MBONDZI Jeannette Yolande, Maître de Conférences, université Omar Bongo, (Gabon)

Membres :

- AHOUA Firmin, Professeur Titulaire, université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ASSI Kaudjhis Joseph P., Professeur Titulaire, université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, Professeure Titulaire, université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- MAZOU GNAZEBO Hilaire, Professeur Titulaire, université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
- NTO AMVANE Théodorine, Professeur Titulaire, université Omar Bongo, (Gabon)
- SAMBA DIAKITE, Professeur Titulaire, université Alassane Ouattara de Bouaké
- WANYAKA B.O Virginie: Professeure Titulaire, université de Yaoundé 1, (Cameroun)
- AKIGUET Bakong Sylvie, Maître de Conférences, université Omar Bongo, (Gabon)
- ANDEME ALLOGO Marie-France, Maître de Conférences, université Omar Bongo, (Gabon)
- MBONDZI Jeannette Yolande, Maître de Conférences, université Omar Bongo, (Gabon)
- NDJE NDJE Mireille, Maître de conférences, Université de Yaoundé I(Cameroun)
- NGUEMA MINKO Emmanuelle, Maître de conférences université, Omar Bongo, (Gabon)
- OKOME ENGOUANG Liliane Surprise Ep NZESSEU, Maître de Conférence université Omar Bongo, (Gabon)

X

Comité de Redaction

- KOUASSI AMENAN Valérie Epse KONIN, Maître Assistante, université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire),
- SORO Doba, Maître Assistant, université Polytechnique de Man (Côte d'Ivoire)
- AGBAVON T.Y Raoul, Maître Assistant, université Alassane OUATTARA de Bouaké
- YAO APKOLE Koffi Daniel, Maître Assistant, université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo
- LOBE Anne Marie, Doctorante en gouvernance des sciences humaines et sociales à l'université panafricaine de Yaoundé, Cameroun

XI

Comité d'Experts

- KOUAME Honorée Ghislaine, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny
- BABADANKPODJI Pascaline, Maître Assistante, Université Abomey Calavi (Bénin)
- KOUASSI Amenan Valérie Epse KONIN, Maître Assistante université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire),

- KOUAME Séverin, Maître Assistant, université Alassane OUATTARA de Bouaké (CI)
- SORO Doba, Maître Assistant, université Polytechnique de Man (Côte d'Ivoire)
- OTCHOUMARE Isabelle, experte en genre
- MOULEBA Emma Prudence épouse MOUAGOUADI, Attachée de Recherche (Gabon)
- OYANE METEGHO Marthe, Maître-Assistant (Gabon)
- DOUTSONA Judith, Attachée de Recherche (Gabon)



Comité d'organisation International

Président :

- MIEZAN Beugré Damas, Coordonnateur, Directeur-Exécutif, Bureau International de la Femme et de l'Enfant (BIFE)

Membres :

- KOUASSI Amenan Valérie Epse KONIN Maître Assistante université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire),
- SORO Doba, Maître Assistant, université Polytechnique de Man (Côte d'Ivoire)
- YAO A. Koffi Daniel, Maître Assistant, université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo
- OTCHOUMARE Isabelle, experte en genre
- LOBE Anne Marie, Doctorante en gouvernance des sciences humaines et sociales à l'université panafricaine de Yaoundé, Cameroun
- COULIBALY Ange, Assistante BIFE



Comité d'organisation local (Gabon)

Présidente :

- MBONDZI Jeannette Yolande, Maître de Conférences, université Omar Bongo, (Gabon)

Membres :

- MATAMBA Bernardine, Maître de Conférences, université Omar Bongo, (Gabon)
- MOUNGUENGUI Faustin, Maître de Conférences, université Omar Bongo, (Gabon)
- MEBIAME ZOMO Maixent, Maître de Conférences, université Omar Bongo, (Gabon)
- MOUNDJIEGOUT Tessa, Maître-Assistant, université Omar Bongo, (Gabon)
- MENSAH NGOMA Fabert, Maître-Assistant, université Omar Bongo, (Gabon)
- OVONO ESSONO Armel, Maître-Assistant, université Omar Bongo, (Gabon)
- MENGUE MBA Carine, Maître-Assistant, université Omar Bongo, (Gabon)
- DISSY-DISSY Yves Romuald, Maître-Assistant, université Omar Bongo, (Gabon)
- MINKO MI NGUI Danielle Patricia, Maître-Assistant, université Omar Bongo, (Gabon)
- ASSA-ASSA Syntyche, Assistant, université Omar Bongo, (Gabon)
- MOULATSA MOUNDOUNGA Peggy, Assistant, université Omar Bongo, (Gabon)
- MBADINGA MBADINGA Simpson Dorothy, Assistant, université Omar Bongo, (Gabon)
- NGUEMA MINKO Emmanuelle, Maître de Conférence, université Omar Bongo, (Gabon)
- OKOME ENGOUANG Liliane Surprise Ep NZESSEU, Maître de Conférence université Omar Bongo, (Gabon)
- MOULEBA Emma Prudence épouse MOUAGOUADI, Attachée de Recherche (Gabon)
- OYANE METEGHO Marthe, Maître-Assistant (Gabon)
- DOUTSONA Judith, Attachée de Recherche (Gabon).

Présentation du manuscrit

Les manuscrits des contributions, présentés en français ou en anglais, sont inédits et n'ont pas été soumis ailleurs pour publication, antérieurement ou simultanément. Les contenus des textes publiés dans l'ouvrage collectif sur "Rites culturels et Violences basées sur le genre : Quelles solutions pour l'épanouissement social et économique", n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s). Ils sont adressés par courrier électronique en format Word en un seul fichier à l'adresse électronique suivante : **actudev.cordo@gmail.com** Tout manuscrit soumis ne devra pas excéder 15 pages numérotées.

1. La page de couverture reprend :

Le titre (20 mots maximum) ; les noms et prénom(s) complets des auteurs avec leur adresse professionnelle ; leur numéro de téléphone WhatsApp ; le nom de l'auteur à qui sera adressé le courrier (manuscrit pour corrections et autres) est marqué d'un astérisque (« * ») ; son adresse faisant mention de ses numéros de téléphone.

2. Les pages suivantes présentent :

Les résumés en français et en anglais sont suivis des mots clés dans les deux langues.

- Le corps du texte en police Times New Roman, taille 12, Interligne simple.
- Les tableaux dans la langue de présentation du texte, numérotés.
- Les illustrations identifiées sans ambiguïté, de bonne résolution et aisées à la lecture ; Les titres et légendes des tableaux et des illustrations en français et/ou en anglais.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.1. ; 2.2. ;...).

Toutes les pages sont numérotées en continu. Le non-respect des deux précédentes prescriptions et de la présentation des références bibliographiques peut justifier le refus de votre manuscrit. Les manuscrits doivent être rédigés en format A4, portrait, uniquement en mode recto, en noir et blanc. Aucune autre couleur de présentation des manuscrits n'est admise. Pour les illustrations en couleurs, les auteurs devront s'assurer de leur bonne lisibilité lorsqu'elles seront reproduites en mode noir et blanc pour l'édition papier.

Structuration recommandée pour tout manuscrit

XV Style

Le texte est, de préférence, divisé en : introduction ; matériel et méthodes ; résultats et discussions. La numérotation décimale est utilisée pour indiquer la hiérarchie des divisions et subdivisions, sans dépasser trois niveaux. Il est instamment demandé aux auteurs de respecter les règles orthographiques et grammaticales.

Titre

Le titre doit être concis et clair, sur, au plus, trois lignes ou 20 mots au maximum. Il doit bien refléter le sujet de l'article et concorder avec les questions posées dans l'introduction et les réponses de la conclusion. Le titre est en police Time New Roman, corps 14, majuscules. Une version anglaise du titre devra être écrite en bas de la version française.

Auteur (s) Les titres (Prof., Dr., etc.) sont suivis des noms et prénom(s) des personnes concernées et doivent apparaître en taille 12, minuscule et aligné à gauche. Les coordonnées des auteurs (appartenance institutionnelle, adresse professionnelle et électronique) sont écrites en corps 10, italique et aligné à gauche.

Intro-duction L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et méthodes Dans cette rubrique, il y aura une description de la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude ; la description de la population de l'étude ; les données et les techniques utilisées ; les variables principales et secondaires étudiées ; l'analyse statistique, etc.

Résultats Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pt avant, 6 pt après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pt avant, 6 pt après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pt avant, 6 pt après). Chaque tableau, photo ou figure doit avoir un titre. Les figures doivent montrer, à la lecture visuelle, suffisamment d'informations compréhensibles sans recours au texte. Leur place doit être indiquée avec précision dans le texte. Les figures, les photos et les tableaux sont numérotés en utilisant les chiffres arabes. Toutes ces illustrations sont commentées dans un ordre chronologique. Elles doivent être incorporées au texte et placées le plus près possible de la première référence dans le texte afin d'assurer une certaine aisance dans la lecture du document. L'objet de cette disposition est de permettre au lecteur de bien se situer dans le document. Il est conseillé aux auteurs d'accompagner leur texte de la version numérique de leurs illustrations sous format PNG ou JPG, avec une bonne résolution (au moins 200 PPP) pour faciliter leur intégration, après redimensionnement au format du livre.

Discussion La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'une citation dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 pt, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas : Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, suivies de l'année de publication et de la (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses. Exemples :

Exemples **Cas 1**
L'examen de la façon dont les femmes de couleur ont appréhendé leur propre empowerment met en lumière différents modèles de la manière dont la race, la classe, le genre et la sexualité étaient négociés dans le contexte de l'action politique des mouvements sociaux (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Exemples

Cas 2

Selon N. Kabeer (2002, p. 109), les inégalités sont ancrées dans les formes indigènes du patriarcat et rendues possibles par elles.

Nombre

Les nombres d'un à dix sont écrits en toutes lettres, sauf lorsqu'il s'agit de quantité suivie d'une unité de mesure et si des nombres à une unité de base (d'un à neuf) et des nombres à deux unités de base ou plus (plus de neuf) se retrouvent dans la même phrase et désignent des unités de même nature. En début de phrase, un nombre, quel qu'il soit, est toujours épelé. Les années sont indiquées par 4 chiffres. Les données numériques ne doivent pas comporter plus de chiffres significatifs que la précision des mesures ne l'autorise et d'une manière générale, les auteurs se conforment aux règles de la norme ISO 31 (ISO 1993). Unités de mesure : Les normes ISO 31 « Grandeurs et unités » et ISO 1000 « Unités SI et recommandations pour l'emploi de leurs multiples et de certaines autres unités » (ISO, 1993) doivent être respectées pour ce qui concerne les grandeurs physiques, les équations, les dimensions et les symboles des grandeurs et des unités. Les abréviations de ces unités peuvent être utilisées sans autre définition. Dans le texte, les unités sont épelées, sauf si elles sont précédées d'un nombre, auquel cas, c'est l'abréviation internationale qui sera utilisée (min, d, g, m, J, etc.). Dans l'expression des dimensions d'une grandeur, l'exposant négatif sera utilisé de préférence à la barre de fraction ($m \cdot s^{-2}$ et non m/s^2).

Résumé

Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Un résumé supplémentaire, dans une autre langue, est accepté. Le résumé est limité à un paragraphe de 200 mots avec une marge de plus ou moins 10%. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5

Mots-clés

Ils expriment les notions essentielles de la communication. Leur fonction est de faciliter son indexation dans les fichiers documentaires.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom suivi du (des) Prénom (s) du (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.). Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités.

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Onibon Doubogan Yvette, 2017, Analyse du niveau d'autonomisation des femmes dans l'agriculture à partir de l'application du Women's Empowerment In Agriculture Index (WEAI): étude de cas du Bénin ». REMSES, n°4, 19 p., consulté le 10 février 2018. <http://revues.imist.ma/?journal=REMSSES&page=index>
3. Ouassa Kouaro Monique, 2014, « L'appropriation du développement durable au Bénin : entre stratégies politiques et éducation environnementale ». Actes du colloque international du RIFEFF, p. 569 à 579.
4. Verschuur Christine et Reysoo Fenneke, 2003, « Genre, pouvoir et justice sociale ». Cahiers Genre et Développement, n°4, Paris, L'Harmattan, 283p.

La liste de toutes les références bibliographiques citées dans le texte est présentée en fin d'article, avant les annexes éventuelles. Les références sont classées par ordre alphabétique. Tout article soumis de manière fantaisiste ou sans respect des normes ci-dessus, ne pourra pas être publié.

XV

Les conditions générales de participations

Frais d'inscription et de participation

Organisations professionnelles et autres

72.200^f CFA | Environ **110€**

Docteur, Enseignant-chercheur

50.200^f CFA | Environ **77€**

Doctorant/Étudiant

30.000^f CFA | Environ **46€**



- Le paiement des frais de participation donne droit à :
- Kit de participation
- Petits-déjeuners
- Déjeuners
- Pause-café
- Attestations de participation et/ou de communication
- Publication d'article

NB : - Les frais d'hébergement sont à la charge du participant
 - Les frais de participation devront être payés selon l'une ou l'autre des modalités suivantes:

Par transfert d'argent

via Western Union, Money Gram, RIA, Mobile money etc. à

Par Mobile Money

+241 74 30 73 53

Nom : MBADINGA MBADINGA

Prénoms : Simpson Dorothy

JOURNÉES D'ÉTUDES

PLURIDISCIPLINAIRES 2^e Edition 



B.I.F.E.
Bureau International de la Femme et de l'Enfant



Université
Omar Bongo



MEDECINS
HUMANISTES